

Réunion du Conseil Municipal

Du 16 novembre 2018 à 9 heures 30

L'an deux mille dix-huit et le seize novembre l'assemblée régulièrement convoqué le 09 novembre 2018, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUDON

Sont présents : Robert BOUDON, Monique DELFAU, Jean-Pierre VAISSADE, Monique LOUVRIER, Thierry BRUNEL, Jean ALBARET, Laurent CAYREL

Représenté : Marcel RIEUTORT par Monique LOUVRIER

Absents : Christian LAURAIRE, Michel BOUDON, Lucien VAISSADE

Secrétaire de séance : Laurent CAYREL

Ordre du jour

- Droit de préemption vente SERRY - GILIBERT : proposition entente amiable
- Aménagement du carrefour route de Gudet : suite à donner
- Programme des coupes pour 2019
- Questions diverses

- Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 5 octobre 2018.

- Droit de préemption vente SERRY - GILIBERT : proposition entente amiable

Suite à la réception en mairie d'une déclaration d'intention d'aliéner de Maître VAISSADE - MAZAURIC, notaire à Saint-Flour concernant deux parcelles appartenant à M. Roger SERRY, propriété située à Larbre et Lauzardie, constituée par les parcelles AB 1 (en partie) et C 176 soumises au droit de préemption urbain, il avait été décidé en séance du 5 octobre 2018, de demander l'ouverture du dossier auprès de Saint-Flour Communauté.

Le maire fait savoir que Saint-Flour Communauté délègue l'exercice du droit de préemption à la commune de Lieutadès.

Il fait savoir que depuis M. GILIBERT Pierre, acquéreur de la propriété de M. SERRY est venu le voir afin de trouver une solution satisfaisante pour tout le monde.

Après présentation de l'offre faite par ce dernier, le maire sollicite l'avis du conseil.

Le conseil municipal

- *renonce à l'exercice du droit de préemption sur les biens objet de la DIA n°015.106.18.S0001*
- *souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée AB n°1 d'une surface estimée à 8.000 m² au prix de 3 € HT/m².*

(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Aménagement du carrefour route de Gudet : suite à donner**

Présentation des deux propositions d'aménagement faites par Cantal Ingénierie :

- une 1^{ère} solution avec des pentes de déblai à 1/1
- une 2^{ème} avec des pentes à 1/7

Les montants estimatifs s'élèvent respectivement à 22 238.00 € HT et 41 238.00 TTC.

Le maire demande au conseil de se prononcer sur la suite à donner au projet.

Le conseil décide de lancer une consultation d'entreprises, à laquelle les candidats devront répondre à une solution de base avec une pente de déblai à 1/1 et devront faire une proposition pour une variante avec une pente de 1/7.

(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Programme des coupes pour 2019**

Présentation du programme des coupes de bois prévu par l'ONF dans les forêts de la commune bénéficiant du régime forestier à savoir :

Forêt des Mons coupe d'amélioration :

- Parcelle 16

Forêt de Gurières coupe d'amélioration :

- Parcelles 26 et 27

Forêt de Lagarde coupe d'amélioration :

- Parcelle 8

Le maire propose au conseil de valider le programme des coupes, proposé par l'ONF.

Le conseil valide les propositions faites par l'ONF.

(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Questions diverses**

- Il est décidé de faire contrôler l'alarme de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 heures 45.

Le Maire
Robert BOUDON,

Monique DELFAU

Jean-Pierre VAISSADE

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE
(Absent)

Michel BOUDON
(Absent)

Thierry BRUNEL

Jean ALBARET

Marcel RIEUTORT
(Absent)

Lucien VAISSADE
(Absent)

Laurent CAYREL